



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

fonctionnement

Question écrite n° 18659

Texte de la question

Mme Marie-Jo Zimmermann attire une nouvelle fois l'attention de Mme la garde des sceaux, ministre de la justice, sur le fait qu'au niveau de la cour d'appel de Metz, les délais mis pour rembourser les sommes consignées sont anormalement longs. En réponse à une précédente question, il a été indiqué que pour améliorer la situation à l'avenir, il était envisagé de créer une régie d'avances et de recettes. Il n'en reste pas moins que des centaines de justiciables attendent actuellement depuis deux, trois et parfois cinq ans, le remboursement de sommes souvent importantes et dans bien des cas, les sommes finissent par ne pas être remboursées car les administrés baissent les bras devant les carences de l'administration et l'absence totale de réponse. Il y a là une situation fondamentalement anormale. Elle lui demande en conséquence qu'elle lui indique quel est, à la date du 1er septembre 1998, le montant total des sommes consignées et qui auraient dû être remboursées depuis plus d'un an. Elle souhaiterait également qu'elle lui précise quelles mesures elle envisage de prendre pour que les services compétents soient mis en demeure de répondre aux courriers qui leur sont adressés.

Texte de la réponse

la garde des sceaux, ministre de la justice, fait connaître à l'honorable parlementaire qu'elle a demandé au premier président et au procureur général de la cour d'appel de Metz, de procéder à des investigations approfondies afin de déterminer les raisons justifiant la longueur des délais de remboursement des sommes consignées par les justiciables sur le ressort de leur cour d'appel. Les résultats de cette étude lui seront communiqués dans les meilleurs délais dès leur réception.

Données clés

Auteur : [Mme Marie-Jo Zimmermann](#)

Circonscription : Moselle (3^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 18659

Rubrique : Justice

Ministère interrogé : justice

Ministère attributaire : justice

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 31 août 1998, page 4770

Réponse publiée le : 4 janvier 1999, page 107